

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLÉMENTS CRITIQUES DÉPOSE UN RAPPORT TECHNIQUE CONFORME AU RÈGLEMENT 43-101 À L'ÉGARD DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET ROSE LITHIUM-TANTALE

20 octobre 2017 – MONTRÉAL, QUÉBEC – **Corporation Éléments Critiques** (la « Société » ou « Critical Elements ») (TSX.V: CRE) (US OTCQX: CRECF) (FSE: F12) est heureuse d'annoncer le dépôt sur SEDAR d'un rapport technique conforme au Règlement 43-101 constituant le rapport à l'appui de l'étude de faisabilité annoncée le 6 septembre 2017 à l'égard du projet Rose lithium-tantale situé à la Baie-James au Québec. Les faits saillants de l'étude de faisabilité, annoncés auparavant par Critical Elements, sont les suivants :

- Production annuelle moyenne de 186 327 tonnes de concentré de lithium de qualité chimique
- Production annuelle moyenne de 50 205 tonnes de concentré de lithium de qualité technique
- Production annuelle moyenne de 429 tonnes de concentré de tantale
- Durée de vie de la mine de 17 ans
- Coûts d'exploitation moyens de 66.56 \$ par tonne usinée, 458 \$ (344 \$US) la tonne de concentré Li₂O (tous concentrés confondus)
- Coût en capital initial estimé de 341,2 millions \$ avant la variation du fonds de roulement
- 100 % d'équité pour le projet
- Marge brute moyenne de 63.6%
- VAN après impôts de 726 millions \$ (à un taux d'escompte de 8 %), TRI de 34.9 % après impôts et assujettissement au prix de 1 500 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité technique, 750 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité chimique, 130 \$ US par kg d'oxyde de tantale
- Temps de construction anticipé de 21 mois

Une copie du rapport technique, lequel a été déposé le 20 octobre 2017, sera disponible sur le site web de la Société au <https://www.cecorp.ca/en/rose-43-101/>.

Personnes qualifiées aux fins du rapport conforme au Règlement 43-101

L'étude de faisabilité a été préparée conformément aux normes 43-101 par WSP, Bumigeme Inc, InnovExplo Inc. et MRB & Associés. InnovExplo Inc. était responsable de l'estimation des ressources et du plan de la mine, Bumigeme Inc. était responsable du traitement des minéraux, WSP était responsable de l'étude environnementale, de l'infrastructure du projet, de l'étude de marché, de la modélisation financière et de l'intégration des rapports. MRB & Associés était responsable de la section des propriétés adjacentes.

Les personnes qualifiées pour l'étude sont :

InnovExplo Inc ;

- Pierre-Luc Richard, P.Geo, géologue
- Patrick Frenette, ing, ingénieur minier

Bumigeme;

- Florent Baril, ing, ingénieur métallurgie

WSP;

- Eric Poirier, ing, ingénieur électrique
- Olivier Joyal, géologue
- Philippe Rio Roberge, ingénieur géotechnique

Autre;

- Vincent Jourdain, PhD ing, ingénieur géologue

RENSEIGNEMENTS :

Relation avec les investisseurs :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Président du conseil et chef de la direction
819-354-5146
jslavallee@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Relations publiques Paradox
514-341-0408

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » au sens de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « perspective », « prévision », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », ou leur négatif ou des variantes de ces mots, expressions ou déclarations sur lesquels des interventions, des événements et des résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse incluent, notamment, des énoncés concernant les estimations des réserves et des ressources minérales, la réalisation des estimations des réserves et des ressources minérales, les estimations des coûts en capital et des coûts d'exploitation, la durée de vie estimative du projet et de la mine, la construction de la mine et des infrastructures associées, le calendrier et l'ampleur de la production future, les coûts de production, le succès des activités d'exploitation minière, la capacité d'obtenir les permis dans les délais prévus, l'envergure et le classement du projet une fois en production, les estimations en matière de rendement économique, les impacts sur l'environnement, la communauté et le milieu social, le marché du lithium et du tantale et les prix de vente, la conclusion d'ententes de type « offtake » et les acheteurs du produit, l'évaluation environnementale et les permis s'y rattachant, la possibilité d'obtenir du financement à des conditions acceptables, les opportunités pour optimiser le projet à court et long terme, et la continuité quant au dialogue et la qualité des relations avec les communautés locales et les parties prenantes. Les énoncés prospectifs sont basés sur des présomptions qui, de l'opinion de la direction, sont raisonnables au moment où de tels énoncés sont faits. Aucune assurance ne peut être donnée quant à l'exactitude de ces énoncés prospectifs puisque les événements futurs ou résultats réels de la compagnie pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs.

Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants par suite desquels les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs par suite desquels les résultats pourraient différer de ceux prévus, estimés ou escomptés. Les facteurs par suite desquels les résultats pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs inclus, sans s'y limiter : la capacité de la Société d'obtenir des sources de financement suffisantes pour avancer et compléter le projet, les incertitudes liées aux estimations des ressources et des réserves minérales que possède la Société, les incertitudes liées à l'offre et la demande mondiale pour le lithium et le tantale ainsi que le marché et le prix de vente, les incertitudes liées à la possibilité de conclure des ententes de type « offtake » et des contrats

d'approvisionnement, les incertitudes liées aux impacts sociaux, communautaires et environnementaux, les incertitudes liées aux opportunités d'optimisation du projet, ainsi que les facteurs de risque énoncés dans le rapport de gestion de la Société pour l'année financière se terminant le 31 août 2016 ou tout autre document d'information pouvant être consulté sous le profil SEDAR de la Société à www.sedar.com. Les renseignements prospectifs qui figurent dans les présentes sont donnés en date du présent communiqué de presse et la Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, de faits ou de résultats futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.